



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-126541>

Département(s) de publication : **33, 87, 64, 86, 40, 16, 47, 79, 24**

Annonce n° **25-126541**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : ARS NOUVELLE-AQUITAINE

Correspondant : M. DIALLO Mody, Rédacteur marché public

Adresse : 103B rue Belleville, 33000 BORDEAUX

Coordonnées :

Courriel : ars-na-sg-marches@ars.sante.fr

Adresse internet : <https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr>

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Réalisation de prestations d'entretien et de nettoyage écoresponsables de la flotte automobile sur l'ensemble des sites de l'ARS Nouvelle-Aquitaine.

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Les prestations du marché sont décomposées en 4 lots. L'exécution des prestations s'inscrit dans les conditions précisées par l'acheteur dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) et ses annexes.

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : Les prestations seront traitées à prix mixte, comme suit : les prestations récurrentes seront traitées à prix global et forfaitaire sur la base de la Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (DPGF) de chaque lot, les prestations ponctuelles seront traitées à prix unitaires sur la base du Bordereau de Prix Unitaires (BPU) commun à tous les lots. Ces prestations ponctuelles seront commandées dans le cadre d'un accord-cadre à bons de commande mono-attributaire sans montant minimum et avec un montant maximum annuel de 4 000 euros H.T. pour l'ensemble des lots. Ce montant maximum annuel est défini par lot tel que décrit à l'article 2.2 du règlement de consultation.

Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

12 mois à compter de la notification du marché.

Le marché est conclu, pour une période initiale de 12 mois à compter de la date prescrite dans sa notification. Il pourra être reconduit de manière tacite au maximum trois fois par période de 12 mois, sans que la durée totale du marché ne puisse excéder 4 ans.

Section 5 - Conditions relative au marché

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat
- Certificats établis par des services chargés du contrôle de la qualité et habilités à attester la conformité des fournitures par des références à certaines spécifications techniques. Il est accepté d'autres preuves de mesures équivalentes de garantie de la qualité produites par le candidat, si celui-ci n'a pas accès à ces certificats ou n'a aucune possibilité de les obtenir dans les délais fixés
- Document prouvant que le candidat dispose d'une autorisation spécifique ou est membre d'une organisation spécifique pour pouvoir fournir, dans leur pays d'origine, le service concerné

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Commentaire sur les justifications : Les documents à produire sont ceux listés à la consultation

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Valeur technique de l'offre sur la base du cadre de mémoire technique remis par le candidat : 30%
- Prix des prestations : 50%
- Performances en matière de protection de l'environnement sur la base du cadre de mémoire technique remis par le candidat : 20%

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 12/12/2025 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :
2025M041

Renseignements complémentaires : Il est prévu une prestation supplémentaire éventuelle facultative (PSE) dans les conditions énoncées au règlement de consultation. Une visite sur site est vivement conseillée afin de prendre connaissance des lieux d'exécution des prestations et leurs éventuelles contraintes.

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse à laquelle les offres/candidatures/demandes de participation doivent être envoyées :

Coordonnées :

Poste :

Conditions de remise des offres ou des candidatures : <https://www.marchespublics.gouv.fr>

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus : ARS
NOUVELLE-AQUITAINE

Contact : Cellule marchés

Coordonnées :

Courriel : ars-na-sg-marches@ars.sante.fr

Section 13 - Renseignements relatifs aux lots

Possibilité de présenter une offre pour un lot

Possibilité de présenter une offre pour plusieurs lots

- **Lot(s) 1_Nettoyage des véhicules affectés aux délégations départementales de Corrèze (Tulle), de la Creuse (Guéret) et au site de la Haute-Vienne (Limoges)** - Réalisation de prestations d'entretien et de nettoyage écoresponsables de la flotte automobile.
- **Lot(s) 2_Nettoyage des véhicules affectés aux délégations départementales de Charente (Angoulême), de la Charente-Maritime (La Rochelle), des Deux-Sèvres (Niort) et au site de la Vienne (Poitiers)** - Réalisation de prestations d'entretien et de nettoyage écoresponsables de la flotte automobile.
- **Lot(s) 3_Nettoyage des véhicules affectés aux délégations départementales de Dordogne (Périgueux), des Landes (Mont-De-Marsan), du Lot et Garonne (Agen) et des Pyrénées Atlantiques (Pau et Bayonne)** - Réalisation de prestations d'entretien et de nettoyage écoresponsables de la flotte automobile.
- **Lot(s) 4_Nettoyage des véhicules affectés au site de la Gironde (Bordeaux)** - Réalisation de prestations d'entretien et de nettoyage écoresponsables de la flotte automobile.

Section 14 - Informations complémentaires

Date d'envoi du présent avis à la publication : 14/11/2025